

finances communales:**la Ville stabilise sa dette et poursuit sa politique volontariste en matière d'investissements**

De 2007 à 2010, la Ville a investi plus de 600 millions de francs pour se moderniser et renforcer son attractivité. Une politique volontariste en matière d'investissements est, aux yeux de l'exécutif, la clé du succès du développement de Lausanne. Preuve de son dynamisme, la Commune compte 6'500 habitants de plus qu'en 2007. L'évolution de la dette communale brute est en outre sous contrôle, avec une stabilisation ces dernières années, et même une diminution en 2010 (25 millions de francs), ce malgré les investissements réalisés.

Avec 134'787 habitants à fin 2010, soit 6'500 habitants de plus qu'en 2007, Lausanne a gagné son statut de quatrième ville de Suisse. C'est en 2008 que la population lausannoise a dépassé pour la première fois son niveau d'il y a 30 ans, grâce notamment aux migrations internationales et à l'augmentation de la population des jeunes de 15 à 24 ans.

L'attractivité de la ville comme lieu de vie conforte la Municipalité quant à l'opportunité des grands projets lancés ces dernières années. Avec la réalisation des projets «3'000 logements» et «Métamorphose», ce sont plus de 5'000 logements qui devraient être créés à l'horizon 2020, offrant une réponse à la pression démographique tout en diversifiant l'offre en logements. Le développement des transports en commun (m2, axes forts) ainsi que la modernisation et le renouvellement des équipements accompagnent cette ambition.

C'est en menant une politique volontariste en matière d'investissements que la Ville a été à même de renforcer son attractivité. Ainsi, entre 2007 et 2010, plus de 600 millions de francs d'investissements bruts ont été effectués, alors que les investissements nets atteignent 540 millions de francs.

La Municipalité de Lausanne peut également se réjouir d'une stabilisation de la dette brute durant cette législature, avec même une diminution de 25 millions de francs en 2010, ce qui correspond à 1,1% de la dette globale (2,3 milliards de francs). La dette brute a augmenté de 42,55 millions de francs ces quatre dernières années, en incluant les 144 millions de francs nécessaires à la recapitalisation de la caisse de pension du personnel communal (CPCL).

Si le montant de la dette reste bien sûr important et qu'il retient toute son attention, la Municipalité est convaincue qu'il ne doit pas freiner sa politique d'investissements. Celle-ci doit être pilotée avec soin, tant en ce qui concerne les montants investis que les modes de financements novateurs à mettre en œuvre. La Municipalité rappelle aussi que les actifs de la Ville restent supérieurs à sa dette.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00.

Lausanne, le 19 janvier 2011



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch